

Maisons-Alfort, le 22 juillet 2009

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
sur le projet de décret modifiant le décret du 19 août 1921 portant règlement
d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la
répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications
des denrées alimentaires et de produits agricoles en ce qui concerne les
vins, les vins mousseux et les eaux-de-vie et le projet de d'arrêté portant
homologation du cahier des charges et du plan de vérification relatifs à la
sélection des crus bourgeois pour les appellations d'origine contrôlées
produites dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée « Médoc »

Rappel de la saisine :

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 21 juillet 2009, par courrier électronique émanant de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie d'une demande d'avis sur le projet de décret modifiant le décret du 19 août 1921 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et de produits agricoles en ce qui concerne les vins, les vins mousseux et les eaux-de-vie ainsi que sur le projet d'arrêté portant homologation du cahier des charges et du plan de vérification relatifs à la sélection des crus bourgeois pour les appellations d'origine contrôlées produites dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée « Médoc ».

Conclusion :

L'Afssa n'a aucune observation particulière à émettre quant à ces deux projets de décret et d'arrêté.

La Directrice Générale
Pascale BRIAND

27-31, avenue
du Général Leclerc
94701
Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 50
Fax 01 49 77 26 13
www.afssa.fr

REpublique
française

Mots clés : loi du 1^{er} août 1905, vente de marchandises, falsifications de denrées alimentaires et de produits agricoles, vins, vins mousseux, eaux-de-vie, AOC, « Médoc »